

DEPARTEMENT
DE LA
CHARENTE-MARITIME

VILLE DE ROYAN

O B J E T

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUILLET 1966 à 18 H.30

**AUGMENTATION DU SALAIRE
DES REGISSEURS CHARGES
DE LA PERCEPTION DE
LA TAXE DE SEJOUR**

Le vingt huit juillet mil neuf cent soixante six,
à dix huit heures trente, le Conseil Municipl de ROYAN s'est
réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions,
à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël de LIPKOWSKI,
Député-Maire, d'après convocations faites le 22 Juillet 1966.

66 115
Etaient présents: MM. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire,
Melle FOUCHE, MM. MATRAS, BISCAYE, BUJARD, LANUSSE Adjoints,
MM. COLLE, BOUCHET, POUGET, NAULIN - BETOUS, BOUDEY, BROTREAU,
GACHET, REIX, DOMEQ, Mne BIDEAU, MM. BERLAND, TETARD, STIPAL,
CAMBLONG, NARTEAU, PECHEVIS, OSQUIGUIL.

Représenté: M. VULTAGGIO par M. le Député-Maire.

Secrétaire : M. TETARD

Les conseillers présents formant la majorité des
membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du
Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un Secrétaire
pris dans le sein du Conseil.

M. TETARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages,
a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU sa délibération du 11 Juin 1964, instituant une
régie de recettes pour la perception de la taxe de séjour,

DECIDE,

- de porter le salaire mensuel des régisseurs à 700 F, avantages prévus
par le Code de la famille en sus.

L'indemnité de responsabilité versée aux intéressés à la fin
de la période de perception reste fixée à 140 F.

./.

- que ces mesures prendront effet à compter du 16 Juin 1966.

Fait et délibéré à Royan les mêmes jour, mois et an que susdit
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance .

Pour extrait conforme au registre,

Pr le Député-Maire
Le Premier Adjoint,

Murice MATRAS

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER, le 4 août 1966
Le Sous-Préfet,
RYCKEBUSCH

Pour copie conforme,
Royan, le 5 août 1966
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



Murice